

Bromophen Developer (Part B) USA/Can

SELON LE RÈGLEMENT SUR LES PRODUITS DANGEREUX (HPR)

RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE**1.1 Identificateur de produit**

Désignation Commerciale Bromophen Developer (Part B) USA/Can
Code du produit. 1960549

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation Identifiée Développeur photographique
Utilisations Déconseillées Pas connu.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant
Identification de la société HARMAN Technology Ltd
Adresse du Fabricant Ilford Way
Mobberley
Knutsford
Cheshire East
WA16 7JL
Code postal
Téléphone: +44(0)1565 650000
Fax +44(0)1565 872734
Email web-admin@harmantechnology.com
Heures de bureau

Fournisseur
Identification de la société Amplis Foto Inc.
Adresse du Fournisseur 22 Telson Street
Markham
Ontario

Code postal L3R 1E5
Téléphone: 905 477 4111
Fax 905 477 2502
Email christine@amplis.com
Heures de bureau

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Association canadienne des centres antipoison et de toxicologie clinique
Tél. d'urgence ligne d'assistance nationale (Ex. Québec & Nunavut) - 1-844-764-7669
Centre antipoison du Québec (CAPQ) - 1-800-463-5060
Nunavut - Contactez votre centre de santé local
Contacter contact@infopoison.ca

RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Réglementation sur les produits dangereux Eye Irrit. 2A :Provoque une sévère irritation des yeux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Désignation Commerciale Bromophen Developer (Part B) USA/Can

Pictogramme(s) de Danger



GHS07

Mention(s) d'Avertissement Attention

Mention(s) de Danger H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

Mention(s) de mise en garde P102: Tenir hors de portée des enfants.
P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P501: Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, régionales ou

Bromophen Developer (Part B) USA/Can

nationales.

2.3 Autres dangers

Ce produit contient: 95-14-7 (Propriétés perturbant le système endocrinien)

2.4 Autres informations

Pour le texte complet des mentions de H/P, consulter le rubrique 16.

RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**3.1 Substances**

Non applicable.

3.2 Mélanges

COMPOSANTS DANGEREUX	N° CAS	%W/W	Mention(s) de Danger	Pictogramme(s) de Danger
sodium carbonate	497-19-8	30-60%	Eye Irrit. 2A H319	GHS07
Sodium sulphite	7757-83-7	30-50%	Non classé.	Aucun
Potassium bromide	7758-02-3	1-5%	Eye Irrit. 2A H319	GHS07
Benzotriazole	95-14-7	<1%	Acute Tox. 4 H302 Eye Irrit. 2A H319	GHS07

Pour le texte complet des mentions de H/P, consulter le rubrique 16.

RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS**4.1 Description des premiers secours**

Inhalation Traiter symptomatiquement.
 Contact avec la Peau Traiter symptomatiquement.
 Contact avec les yeux Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
 Ingestion Traiter symptomatiquement.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut causer une irritation.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter symptomatiquement.

RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'Extinction Appropriés Comme approprié pour combattre un feu environnant.
 Moyens d'extinction inappropriés Aucun.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut se décomposer dans un incendie en dégageant des vapeurs toxiques et irritantes.

5.3 Conseils aux pompiers

Comme approprié pour combattre un feu environnant.

RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Pratiquer une ventilation adéquate. Éviter la production de poussières. Ne pas respirer les poussières. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Balayer les matières déversées dans des récipients; le cas échéant, humidifier d'abord pour éviter la formation de poussières.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Consulter Aussi les Rubrique 8, 13.

RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

Bromophen Developer (Part B) USA/Can**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Se laver mains et la peau exposée soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Tenir hors de portée des enfants.

Température de stockage

Ambiante.

Temps limite de stockage

Stable dans les conditions normales.

Matières incompatibles

Rien de connu.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Développeur photographique

RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**8.1 Paramètres de contrôle**

8.1.1 Limites d'exposition sur le lieu de travail Aucune Limite d'exposition attribuée.

8.2 Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés Assurer une ventilation adéquate. Un centre de nettoyage / d'eau devrait être disponible pour se laver les yeux et la peau.

8.2.2. Équipements de protection individuelle



Protection des Yeux

Portez des lunettes de protection avec protections latérales (EN ISO 16321-1).



Protection de la peau

Porter des vêtements et des gants de protection: Gants imperméables (EN 374). Temps de rupture de la matière des gants : voir les informations fournies par le fabricant des gants.



Protection respiratoire

Normalement, aucune protection respiratoire individuelle est nécessaire.



Risques thermiques

Rien de connu.

8.2.3. Contrôles D'exposition Liés À La Protection De L'environnement Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	Solide.
Couleur	Pas connu.
Odeur	Pas connu.
Point de fusion/point de congélation	Pas connu.
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et plage d'ébullition	Pas connu.
Inflammabilité	Pas connu.
Limites inférieure et supérieure d'explosion	Pas connu.
Point d'éclair	Non applicable.
Température d'auto-inflammabilité	Pas connu.
Température de décomposition	Pas connu.
pH	Pas connu.
Viscosité Cinématique	Pas connu.
Solubilité	Solubilité (Eau) : Pas connu. Solubilité (Autre) : Pas connu.
Coefficient de distribution n-octanol/eau (valeur log)	Pas connu.
Pression de vapeur	Pas connu.
Densité et/ou densité relative	Pas connu.

Bromophen Developer (Part B) USA/Can

Densité relative de vapeur Pas connu.
Caractéristiques de la particule Pas connu.
9.2 Autres informations Aucun.

RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité Non attribué.
10.2 Stabilité chimique Stable dans les conditions normales.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu.
10.4 Conditions à éviter Non attribué.
10.5 Matières incompatibles Pas connu.
10.6 Produits de décomposition dangereux Aucuns produits de décomposition dangereux connus.

RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

Toxicité aiguë - Ingestion La méthode de calcul : Non classé.
La méthode de calcul : Calculée de estimation de la toxicité aiguë (ETA) Calc ATE - 294290.75
Toxicité aiguë - Contact avec la Peau La méthode de calcul : Non classé.
Toxicité aiguë - Inhalation La méthode de calcul : Non classé.
Corrosion cutanée/irritation cutanée La méthode de calcul : Non classé.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire La méthode de calcul : Provoque une sévère irritation des yeux.
Données sur la sensibilisation de la peau La méthode de calcul : Non classé.
Données sur la sensibilisation respiratoire La méthode de calcul : Non classé.
Mutagénicité sur les cellules germinales La méthode de calcul : Non classé.
Cancérogénicité La méthode de calcul : Non classé.
Toxicité pour la reproduction La méthode de calcul : Non classé.
L'allaitement La méthode de calcul : Non classé.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique La méthode de calcul : Non classé.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée La méthode de calcul : Non classé.
Danger par aspiration La méthode de calcul : Non classé.
11.2 Autres informations Pas connu.

RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**12.1 Toxicité**

Toxicité - Invertébrés aquatiques Peu toxique pour les invertébrés.
Toxicité - Poissons Peu toxique pour les poissons.
Toxicité - Algues Peu toxique pour les algues.
Toxicité - le compartiment sédiment Non classé.
Toxicité - Milieu terrestre Non classé.

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas connu.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas connu.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas connu.

12.5 Autres effets néfastes

Énuméré dans:
Liste II : substances faisant l'objet d'une évaluation de leur capacité de perturbation endocrinienne dans le cadre d'une législation européenne 95-14-7 (Environnement)

RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Bromophen Developer (Part B) USA/Can**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Les remettre à une usine agréée de recyclage, de récupération ou d'incinération;
Éliminer dans une décharge appropriée.

13.2 Autres informations

L'élimination doit être effectuée en accord avec la législation locale, régionale ou nationale.

RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classifié comme dangereux pour le transport.

14.1 Numéro ONU

Non applicable

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4 Groupe d'emballage

Non applicable

14.5 Dangers pour l'environnement

Non classé comme Polluant Marin.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas connu

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Pas connu

RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Ce produit a été classé conformément à l'HPR et le fichier SDS contient tous les renseignements requis par HPR.

15.1 Réglementations canadiennes

Liste des substances domestiques (LSD) 497-19-8, 7757-83-7, 7758-02-3, 95-14-7, 7758-29-4

Liste de contrôle des exportations Non indiqué

Liste des substances prioritaires (LSP) Non indiqué

Liste des substances toxiques Non indiqué

Liste des substances de l'Inventaire national des rejets de polluants (INRP) Non indiqué

RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

Rubrique contenant des révisions ou mises à jour:

LÉGENDE

Pictogramme(s) de Danger



GHS07

Classification des dangers

Acute Tox. 4 : Toxicité aiguë, Catégorie 4

Eye Irrit. 2A : Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2A

Mention(s) de Danger

H302: Nocif en cas d'ingestion.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

Mention(s) de mise en garde

P102: Tenir hors de portée des enfants.

P264: Se laver mains et la peau exposée soigneusement après manipulation.

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313: Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

P501: Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, régionales ou nationales.

Bromophen Developer (Part B) USA/Can

Acronyme

ETA : Estimations de la Toxicité Aiguë
CAS : Chemical Abstracts Service
LTEL : Limites d'exposition à long terme
STEL : Limite d'exposition à court terme
STOT : Toxicité spécifique pour certains organes cibles

Principales sources de références et pour Réglementation sur les produits dangereux
les données utilisées pour l'établissement
du SDS

Dégagements de responsabilité

Les informations contenues dans ce document ou fournies à des utilisateurs par d'autres moyens sont considérées comme exactes et sont données en toute bonne foi. Il est de la responsabilité des utilisateurs de s'assurer de l'adéquation du produit à leur propre application particulière. HARMAN Technology Ltd ne donne aucune garantie quant à l'aptitude du produit à un usage particulier et toute garantie ou condition implicite (légale ou autre) est exclue, sauf dans la mesure où l'exclusion est empêchée par la loi. HARMAN Technology Ltd n'accepte aucune responsabilité pour perte ou dommages (autre que celui résultant de la mort ou des blessures corporelles causées par un produit défectueux, si elle est avérée), résultant du recours à cette information. Liberté sous brevets, droits d'auteur, dessins et modèles ne peuvent pas être pris en charge.